

Article 21 du Règlement

Les Écossais sont fiers de leur patrimoine, qui a été transplanté dans l'Écosse du Nouveau Monde il y a bien des générations. Les liens familiaux qui ont préservé le caractère celtique toutes ces années sont encore puissants.

C'est un honneur pour nous d'être les hôtes du Rassemblement international des clans, un honneur que nous acceptons avec fierté et une occasion que nous sommes tous heureux de célébrer.

Répondez à l'appel des cornemuses.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, force nous est de reconnaître que la Loi sur les langues officielles adoptée par ce Parlement en 1969 ne correspond plus aux objectifs qui ont présidé à sa mise en place, soit la promotion et la défense du bilinguisme dans notre pays.

Le dernier rapport du Commissaire aux langues officielles, les nombreuses comparutions, devant un comité mixte de la Chambre, de ministères et d'organismes fédéraux qui violent allégrement l'esprit de cette loi sont des indications éloquentes qu'il nous faut procéder à une réforme en profondeur.

Monsieur le Président, le gouvernement actuel a le mandat et le devoir de corriger cette situation due à l'inertie et à la négligence des libéraux dans ce dossier. Il faut que fondamentalement dans ce pays tout employé au service de l'État puisse travailler dans la langue de son choix tout comme chaque citoyen a le droit d'être servi dans la langue de son choix.

Monsieur le Président, il faut que cette réforme redonne à ce pays une impulsion nouvelle, son sens véritable, sa signification réelle fondée sur le respect des deux cultures. Vite une réforme de la Loi sur les langues officielles!

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES SPORTS

LES CONSÉQUENCES DU FINANCEMENT DES SPORTS PAR LES ENTREPRISES

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, il devient de plus en plus évident qu'au Canada, la domination du sport par les entreprises ne donne pas tous les

résultats que certains, dont le ministre de la Condition physique et du Sport amateur (M. Jelinek), souhaiteraient. Ce matin, nous avons appris que le différend opposant deux brasseries nous a fait perdre le Grand Prix du Canada. Nous savons aussi que les droits de télédiffusion des finales de la LNH que détiennent des entreprises empêchent beaucoup de Canadiens de suivre leur sport préféré.

Par exemple, à Thunder Bay, nous pouvons suivre depuis des années les demi-finales de la Coupe Stanley mais cette année, on nous a privé de la série Edmonton-Détroit. Le réseau CTV a en effet décidé de ne pas présenter les finales, ce qui ne laisse que Radio-Canada qui couvre une seule série. Ces dernières années, Carling O'Keefe, qui détient les droits de la série Edmonton-Détroit, avait constitué un réseau spécial de postes de télévision pour montrer les parties mais elle n'a pas pris de dispositions pour leur diffusion à Thunder Bay cette année.

Je soulève ces questions, monsieur le Président, pour démontrer que lorsque l'on finance des événements sportifs, qu'il s'agisse de sport professionnel, comme dans mon exemple, ou de sport amateur, ce que le ministre s'efforce d'encourager, les profits des entreprises l'emportent sur les intérêts des athlètes et des supporters.

* * *

L'ÉDUCATION

LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UN CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, en ce moment, des milliers de jeunes terminent leurs examens, sont à la recherche d'un emploi d'été ou, s'ils ont eu la chance d'en trouver un, débütent dans un emploi d'été.

Depuis 1984, le gouvernement Mulroney n'a pas cessé de réduire le financement des programmes d'emploi pour les jeunes, surtout des emplois d'été. Il a aboli notre programme de formation Première chance qui aurait aidé 100 000 jeunes par année à combler l'écart entre les études et l'expérience de travail. Il rompt le cercle vicieux: «Pas d'expérience, pas d'emploi—pas d'emploi, pas d'expérience».

L'enseignement postsecondaire traverse une crise. L'accès est limité, la qualité décline et les installations se détériorent. Nous croyons qu'il nous faut un conseil national de l'enseignement postsecondaire qui réunisse toutes les parties en cause. Nous devons nous occuper des moyens financiers de ceux qui veulent faire des études collégiales et universitaires au Canada. Nous avons besoin de ce programme maintenant, monsieur le Président, pour que nos jeunes se taillent une place convenable dans notre société.